

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1975)  
**Heft:** 316

**Artikel:** Les radicaux pris au piège de leurs propres slogans  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1028610>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Eviter la réforme

Alors pourquoi un tel projet, qui fait contre lui l'unanimité : les maîtres secondaires, les directeurs, l'association des parents d'élèves (la Société pédagogique vaudoise n'a pas encore pris position) ?

Une réponse s'impose : pour donner l'impression de changer quelque chose tout en conservant le plus possible le statu quo !

La volonté de réforme, si tant est qu'elle ait jamais existé, paraît actuellement fragile, pour ne pas dire plus. Deux preuves : alors que le Conseil d'Etat avait décidé en 1973 « qu'au terme des premières années d'expérience dans la zone de Vevey, un régime de classes communes, pour les élèves de la quatrième à la cinquième ou sixième année sera progressivement instauré dans le canton », aujourd'hui, il veut « attendre le moment où les expériences de Rolle et de Vevey seront arrivées à leur terme avant toute détermination sur l'organisation d'ensemble de l'école vaudoise ».

Alors qu'en 1971 les essais avaient un but bien précis : voir quels problèmes posait la mise en application des projets du CREPS (qui, il faut le souligner, ne sont ni originaux, ni révolutionnaires, mais s'inspirent de ce qui fonctionne ailleurs, en Suisse ou à l'étranger, depuis de nombreuses années), aujourd'hui le Conseil d'Etat parle « d'expériences réversibles », en laissant entendre que les options de base pourraient être remises en question.

## Un contre-projet radical

La députée radicale Thibaut, présidente de la Commission de l'enseignement de l'Entente vaudoise, ne laisse planer aucun doute en appelant ouvertement de ses vœux pour demain une école qui ressemble comme une sœur à celle d'hier. Son « contre-projet à la réforme du CREPS » se caractérise par le maintien de la sélection précoce (après quatre années), le maintien des filières parallèles, avec la création, dans les collèges,

d'une voie lente et d'une voie rapide (par conséquent le refus des classes hétérogènes), le maintien du système des notes, la volonté de limiter les changements en renonçant à modifier simultanément structures, programmes, méthodes, relation pédagogique.

Jusqu'à maintenant, le conseiller d'Etat radical Junod, qui n'a pas manifesté une énergie farouche pour défendre les projets officiels, élaborés sous le règne de son prédécesseur, radical lui aussi, n'a par réagi devant le contre-projet de la députée de son parti. S'apprête-t-il à s'y rallier bientôt publi-

quement, ce qui expliquerait son empressement à faire adopter les mesures de réorganisation de la quatrième ?

## Les enfants sacrifiés

Et dans toute cette cuisine, que devient l'intérêt des enfants ? Décidément, les débats qui auront lieu au Grand Conseil à partir du 20 mai risquent d'être lourds de conséquences pour l'avenir de l'école vaudoise.

## Les radicaux pris au piège de leurs propres slogans

Elections municipales genevoises. Chaque parti a fait ses comptes et se retrouve plus ou moins satisfait : l'un a maintenu ses positions, l'autre a progressé de plusieurs sièges, un troisième enfin, bien que perdant, n'est pas descendu en dessous des résultats acquis il y a huit ans. Jusqu'à l'Alliance des indépendants qui déclare vouloir continuer le combat...

Il ne faut pas exagérer l'importance de cette consultation. A Genève les communes n'ont que fort peu d'autonomie; et les conseils municipaux sont souvent démunis face aux exécutifs.

## Présider des cuisines scolaires...

Deux remarques néanmoins. Le net recul radical d'abord : présider les cuisines scolaires ou l'association des commerçants du quartier, tenir la caisse de la fanfare locale ne suffisent plus pour être crédibles aux yeux des électeurs; la gestion paternaliste et soi-disant apolitique des affaires communales a montré son vrai visage : dégradation du cadre de vie dans les quartiers et priorité aux intérêts privés.

Ainsi à Meyrin la municipalité bourgeoise payait à un particulier un loyer double de celui que ce dernier déboursait lui-même pour un terrain pro-

priété de la Confédération; les appels à une gestion plus saine et au sens de la responsabilité lancés par le Parti radical au cours de la campagne ont été entendus; ce parti qui constitue dans la plupart des communes et au plan cantonal, le noyau de la majorité bourgeoise qui gouverne, a récolté les résultats de ses propres critiques.

## L'enjeu communal

Progrès de la gauche et notamment des socialistes; il est particulièrement net dans les communes où les sections se sont engagées constamment et non seulement en prévision des élections : luttes de locataires, centres de loisirs, action contre l'auto-route de contournement, dénonciation systématique de l'incurie et de la faiblesse des exécutifs en place. La politique communale est aussi un terrain de lutte, également hors des conseils municipaux. Dans les communes où les militants socialistes ont compris cela, ils ont doublé leurs sièges, ainsi à Meyrin, à Bernex et à Confignon. La commune est un lieu où s'affrontent des intérêts antagonistes; n'en déplaise aux commentateurs pour qui cette « cellule de base » de la vie politique ne devrait exprimer qu'une chaleureuse unanimité.